

Déclaration préalable au Comité Technique du 19 mai 2017

Les organisations syndicales CGT-CFDT-UNSA ne siégeront pas à ce comité technique pour manifester leur désaccord sur le dossier avancement de grade.

Nous ne voyons que des effets négatifs aux propositions faites par l'administration sur le traitement de l'avancement de grade au sein de la Métropole de Lyon.

Ce projet ne fait jamais référence à la compétence des agents ni à leurs connaissances. De plus bien qu'intitulé « politique d'avancement de grade » il n'exprime pas de projet politique et d'ambition dans la gestion des ressources humaines de la Métropole mais décrit uniquement la mise en œuvre d'un dispositif technocratique décidé par l'administration. Cette recherche de l'excellence n'est pas acceptable. La compétence et l'ancienneté doivent être mieux prises en compte et valorisées.

L'entretien d'évaluation doit générer de l'espoir et non du désespoir. En conséquence l'avancement de grade doit être possible pour tous les agents.

Les organisations syndicales signataires n'ont pas été entendues lors des 9 réunions de travail.

Nous proposons pour l'ensemble des agents de catégorie A, B et C :

- Suppression de l'avis très favorable, ce qui permet une simplification du dispositif et un gain de temps pour tous. Ceci permet aussi de supprimer l'inadéquation des critères avec les fiches de postes et le statut. Ex : un agent remplit une mission de service public mais ne fait pas la « promotion du service public ».
- La référence uniquement au décret du 16 décembre 2014, à savoir : réalisation des objectifs, compétences professionnelles et techniques, capacités relationnelles, capacité d'encadrement,
- Suppression des points de bonification,
- Suppression des points de bonus de l'administration (prise en compte du poste) car tous les postes ne sont pas cotés et les agents concernés sont déjà récompensés par le RIF.

La prise en compte de nos remarques permettra de revenir à des règles simples et transparentes, ce qui nous paraît nécessaire actuellement d'autant que les données RH ne sont pas toutes fiables et que nous ne souhaitons pas revivre le chaos des CAP de la fin de l'année 2016.

Enfin, nous insistons fortement sur notre attente de voir se mettre en place une politique de ressources humaines adaptée à la dimension d'une Métropole telle que la nôtre, politique qui permettrait de mettre en adéquation les discours et les actes.

Pour ces raisons, les élus CGT-CFDT-UNSA ne siégeront pas au Comité Technique de ce 19 mai.